



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Vienne

Centre de Formalités des Entreprises

05.49.88.46.52 / 53

cferm@cm-86.fr

Transfert de siège (dans le même ressort)

- ❑ 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
- ❑ 1 attestation de parution de l'annonce dans un journal d'annonces légales (texte de l'annonce, nom du journal et date de parution) ou copie du journal
- ❑ 1 exemplaire des statuts mis à jour certifié conforme
- ❑ 1 justificatif de la nouvelle adresse au nom de la société
- ❑ Formulaire M2 (2 feuillets signés)
- ❑ Redevances (chèques ou espèces) : Voir tarifs de la CMA 86

Voir tarifs du Greffe du Tribunal de Commerce

***Pour obtenir plus d'informations,
déclarer en ligne et télécharger les formulaires,
consultez le site www.cfe-metiers.com***

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Égalité – Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA VIENNE

19 rue Salvador Allende – BP 409 – 86010 POITIERS CEDEX – Tél : 05.49.88.13.01 – Télécopie : 05.49.88.34.60

Internet : www.cm-86.fr - Courriel : info@cm-86.fr